

## Communiqué de Presse Conjointe des groupes armés signataires de l'APPR-RCA

Centrafricaines et Centrafricains,

Chers compatriotes ;

Le 28 mars 2020, le parquet de la République de Bangui a annoncé sur les ondes nationales la tenue d'une réunion subversive au domicile du ministre des arts, de la culture et du tourisme, Monsieur Dieudonné NDOMATE, Coordinateur national adjoint du Mouvement des patriotes Anti-Balaka ; réunion qui, selon le parquet de la République de Bangui, aurait pour objectif de déstabiliser le régime en place ! Seize (16) personnes dont onze (11) militaires et cinq (5) civiles ont été arrêtés et transférés au camp de Roux et à la maison carcérale de Ngaragba.

Dans son courrier n° 003/MPA/CG/PP/20 du 1<sup>er</sup> avril 2020 adressée aux garants et facilitateurs de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine (APPR-RCA), le porte-parole du mouvement des patriotes ex-Combattants Anti-Balaka, Monsieur Beranger Ludovic Igor LAMAKA, regrettant l'instrumentalisation de la justice à des fins inavouées, a dénoncé cette arrestation et demandé, conformément à l'article 34 de l'APPR-RCA, une réunion de concertation aux fins de conciliation et d'arbitrage. Cette demande a été appuyée par le porte-parole du FPRC, Monsieur Aboubakar SIDDICK ALI, dans sa lettre n° 053/FPRC/BEN 020 du 03 avril 2020 adressée aux garants et facilitateurs de l'APPR-RCA.

Centrafricaines et Centrafricains,

Chers compatriotes ;

Pour contextualiser les faits, nous tenons à souligner que, samedi, le 28 mars 2020, aux environs de 11 heures, au domicile du ministre Dieudonné NDOMATE, situé à 500 mètres de l'intersection de deux rues de la Cité des Sinistrés, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, la coordination nationale du mouvement des patriotes Anti-Balaka tenait réunion de restitution des activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'APPR-RCA. Arrivèrent alors dix (10) véhicules remplis des éléments des Forces Armées Centrafricaines (FACA), lourdement armés, sous le Commandement du Commandant WALO du BIT6. Ils prirent d'assaut la résidence du Ministre Dieudonné NDOMATE, forcèrent le portail et procédèrent à l'arrestation des Patriotes Anti-Balaka, présents aux fins de la réunion.

Il sied de réitérer que Monsieur Dieudonné NDOMATE, Coordinateur national adjoint du Mouvement des patriotes Anti-Balaka, est signataire de l'APPR-RCA.

C'est dans ce cadre qu'il a organisé cette réunion d'information et d'échange, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des grades, telle que prévue au point 3 de l'annexe 2 de l'APPR-RCA.

Nous, les leaders des groupes armés signataires de l'APPR-RCA, par ce communiqué conjoint :

- Réitérons que de nombreux engagements ont été pris par les parties signataires, groupes armés et gouvernement, lors des négociations, à Khartoum, du 24 janvier au 5 février 2019. Ces engagements ont été consignés dans l'APPR-RCA, signé à Bangui, le 06 février 2019, par les représentants des groupes armés et le gouvernement. Deux annexes ont été joints à l'Accord : l'annexe 1 qui concerne la mise en œuvre de cessation des hostilités et des arrangements sécuritaires temporaires ; et l'annexe 2 qui concerne les engagements du gouvernement. C'est avec un profond regret que nous constatons que l'échec de la mise en œuvre de l'APPR-RCA à la suite de la défaillance du gouvernement. En effet, l'échec de la mise en œuvre de l'APPR-RCA concerne surtout la gestion et l'opérationnalisation des arrangements sécuritaires transitoires, les unités spéciales mixtes de sécurité (USMS), mentionnés aux articles 16 et 17 de l'APPR-RCA. Nous regrettons également que la commission sur l'harmonisation des grades et sur l'intégration et la réintégration des leaders et des éléments des groupes armés dans les Forces de Sécurité et de Défense et dans la fonction publique de l'Etat et territoriale n'a jamais été mise en place, seize mois après la signature de l'APPR-RCA. De plus, la commission inclusive qui, selon l'article 11 de l'APPR-RCA, est « chargée d'examiner tous les aspects liés aux événements tragiques du conflit en République Centrafricaine, de qualifier et de proposer toute action susceptible d'être prise en matière de justice et qui doit soumettre son rapport à la CVJRR » n'a été qu'une coquille vide : cette commission n'a jamais fonctionné faute des moyens.
- Regrettons que le Président de la République Centrafricaine et son gouvernement n'aient pas su saisir l'opportunité qu'offrait l'APPR-RCA pour sortir le pays du déchirement du tissu social causé par les conflits armés et déplorons que le régime ne soit pas un acteur cohérent dans ses agissements.
- Déplorons que la quête de la paix ne puisse pas être une priorité pour le Président de la République Centrafricaine qui excelle dans les violations de l'APPR-RCA qu'il a lui-même voulu et signé ;
- Constatons que le Président de la République n'a cessé de créer les conditions qui conduisent à l'échec de l'APPR-RCA ;

- Regrettons que l'APPR-RCA complète la longue liste des Accords signés sans effet, à savoir : les accords de Birao en 2007, les accords de Syrte (2008), de Libreville (2013), la Déclaration de N'Djamena (2013), l'Accord de Brazzaville (2014), le Forum de Bangui (2015), la Déclaration de Nairobi (2015), l'entente de Saint'Egidio (2017).

En effet, chers Centrafricaines, centrafricains ; chers compatriotes ;

- Considérant l'attaque de la base du FDPC à Zoukombo, ainsi que l'implication du gouvernement à l'épuration ethnique à Birao et les relations incestueuses qu'entretien le gouvernement avec le groupe armé PRNC (Parti du Rassemblement de la Nation Centrafricaine) de Tiringulu et leurs alliés, en leur apportant un soutien multiforme ;
- Considérant la situation sécuritaire et politique délétère, tant à Bangui que dans l'arrière-pays ;
- Considérant les dérives totalitaires du régime ;

Nous, les leaders des groupes armés signataires de l'APPR-RCA, **dénonçons avec la dernière l'arrestation des ex-combattants Anti-Balaka, qu'ils soient civils ou militaires, ainsi que le maintien en prison des ex-combattants FPRC et FPDC qui croupissent dans les geôles du camp de Roux et de Ngaragba.**

Nous exigeons :

- 1) **La libération des prisonniers politico-militaires, détenus à Ngaragba et au camp de Roux ;**
- 2) **La restructuration et la refondation des Forces de sécurité et de défense (les forces armées centrafricaines et les forces de sécurité intérieure) afin que celles-ci soient réellement une force Républicaine et non une armée ou entité à la solde d'un homme, d'un groupe d'individus ou d'une ethnie ; laquelle restructuration et refondation doivent être discutées avec les groupes armés qui ont adhéré à l'APPR-RCA.**
- 3) **La reconstruction et la restructuration de l'administration, du système judiciaire et du régime pénitentiaire.**

En attendant que le Président de la République Centrafricaine et son gouvernement traduisent dans les faits les engagements pris à Khartoum et signé à Bangui, le 06 février 2019, demandons avec insistance au gouvernement de sortir de la surdité, du tâtonnement, et de l'entêtement qui le caractérisent et d'honorer ses engagements, tels que mentionnés dans l'APPR-RCA et ses annexes afin de mettre fin aux souffrances des populations et aux violences armées, nous décidons de **suspendre notre participation dans le gouvernement actuel et dans les différents organes de**

**mise en œuvre de l'APPR-RCA** et réitérons aux garants et facilitateurs de prendre leur responsabilité conformément à l'article 34 l'APPR-RCA.

Fait à Bangui, le 24/04/2020

**Ont signé :**

<p>Général Martin KOUMTAMADJI Alias Abdoulaye MISKINE Front Populaire pour la Renaissance de centrafricain (FDPC)</p>	<p>Monsieur Dieudonné NDOMATE Anti-Balaka - aile Ngaïssona</p>
	
<p>Général Al-Katim Ahamat MAHAMAT Mouvement Patriotique pour Centrafricains (MPC)</p>	<p>Général Noureidine ADAM Front Démocratique du peuple la Centrafrique (FPRC)</p>
	
<p>M. Husseini AKACHA Séleka Renovée</p>	<p>Général Bi-Sidi SOULEMANE alias Sidiki Retour Réclamation Réhabilitation (3R)</p>
	
<p>Général Ali Darassa MAHAMAT Paix en Centrafrique (UPC)</p>	
	<p>Ampliation : Présidence de la République Primature Union africaine CEEAC</p>

		Minusca Presse